www.cg06.fr

INFO CG 06

SEPTEMBRE 2010

LES NOUVELLES DU CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES-MARITIMES

Pour une rentrée réussie

À l'heure de la rentrée et comme chaque année, le Conseil général s'implique de toute son énergie dans le secteur éducatif, afin d'accompagner chaque collégien du département sur le chemin de la réussite.

En cette année 2010, ce sont 70 millions d'euros qui sont mobilisés pour favoriser le cadre de vie et de travail des élèves au sein des collèges des Alpes-Maritimes.

Si la mise en œuvre du « Plan Collège Avenir » constitue toujours l'axe fort de notre action, nous avons également voulu développer très largement l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de l'enseignement dans les établissements scolaires.

C'est ainsi par une politique innovante et dynamique, nous donnerons à notre jeunesse les clés pour construire un avenir à la mesure de ses ambitions.

Éric Ciotti
Député
Président du Conseil général
des Alpes-Maritimes

Le Conseil général solidaire des collégiens

70 millions d'euros
par an pour les 90 collèges (publics et privés) des Alpes-Maritimes.
Le Département s'implique au quotidien auprès des élèves, de leurs parents et, bien sûr, des enseignants et des personnels administratifs.
Cantine, transport, bourses, informatique : des aides multiples. ■

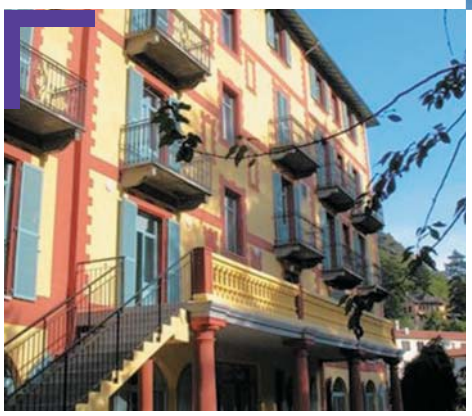

LE 1ER ÉTABLISSEMENT DE RÉINSERTION SCOLAIRE DE FRANCE.

Réinsertion scolaire : première dans les Alpes-Maritimes

400 élèves du département sont en situation de refus scolaire. Dès cette rentrée, 15 d'entre eux bénéficieront, à Saint-Dalmas-de-Tende, de l'aide d'un établissement pilote en France. Au programme ? Apprentissages fondamentaux, pratique du sport et découverte des métiers. ■

CONSEIL GÉNÉRAL ALPES-MARITIMES

LE DÉPARTEMENT, à toutes les étapes de votre vie.

Retrouvez l'ensemble des actions éducatives menées par le Conseil général sur son site internet : www.cg06.fr, rubrique jeunes.

1 euro en plus par déjeuner

L'aide à la cantine scolaire. À savoir, pour les collégiens bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire de la CAF, 1 euro de participation du Conseil général (soit 1/3 du prix du repas) par déjeuner consommé dans la demi-pension d'un collège. ■

Le complément « Scolarité 06 »

Vous bénéficiez de la bourse de collège allouée par l'Éducation nationale ? Le Conseil général apporte un complément départemental grâce à l'aide « Scolarité 06 » : une subvention d'études pour les familles fiscalement domiciliées dans les Alpes-Maritimes. ■

Collégiens et... Conseillers généraux

Ils seront 52, élèves en classe de 4e, qui seront élus cette année pour représenter chacun un canton des Alpes-Maritimes ! Mis en place depuis 2003, le Conseil général des Jeunes permet de construire et conduire des campagnes de sensibilisation touchant directement la vie des collégiens : santé, sécurité et environnement. Renseignements : www.cgj06.fr. ■

Soutien au transport scolaire

Plus de 10 000 collégiens des Alpes-Maritimes voient, à travers une centaine de circuits spéciaux mis en place, leurs déplacements quotidiens pris en charge ou organisés par le Conseil général. Des aides financières existent, en particulier pour les élèves en situation de handicap grave. ■

Les travaux de réhabilitation du collège Ségurane (6,3 M€) accélérés pendant l'été.

Les collèges prêts pour la rentrée

Pour des collèges accueillants à la rentrée, le Conseil général a accélèré le rythme des travaux pendant l'été : 40 collèges ont bénéficié de 78 opérations de maintenance pour un montant total de 3 330 000 €. Le rythme se maintiendra après la rentrée avec le lancement de travaux comme la couverture de la piscine de Breil-sur-Roya (4,1M €) ou la réalisation de la salle de sport du collège Jean Giono à Nice (7M €)... ■

tribune libre

Groupe Communiste

École de la République : démagogie et pénurie

Les envolées démagogiques sur la lutte contre la violence et l'absentéisme scolaires ne sauraient masquer les responsabilités de ceux qui depuis des années ne cessent de réduire les moyens dévolus à l'éducation de nos enfants. La réduction de la présence adulte dans les établissements avec des milliers de suppressions de postes dans l'Education Nationale est un facteur d'insécurité majeur et d'aggravation tant de l'échec scolaire que des inégalités dans l'accès au savoir. ■

Pour le groupe communiste,
Jacques VICTOR, Conseiller général.

Groupe Socialiste et apparentés

Pour « favoriser les échanges » le Conseil général lance un nouveau journal réservé aux séniors : mais ce journal "oublie" de citer certaines propositions des députés UMP pour la réforme de la dépendance comme l'introduction du recours obligatoire à l'assurance privée ou les restrictions d'accès à l'APA. ■

Pour le groupe socialiste et apparentés
Jean-Raymond VINCIGUERRA, Conseiller général.

Groupe Gauche autrement

Les responsables du département ont beaucoup parlé ces derniers mois du problème posé par l'absentéisme scolaire et des moyens de lutter contre celui-ci. La rentrée est l'occasion de rappeler que ce phénomène est plus important dans les collèges surpeuplés, quelle que soit la sociologie du secteur. Agir pour réduire à sept cents le nombre d'élèves par établissement, comme le CG 06 l'a prévu dans son Plan Collège avenir, c'est donc aussi lutter contre l'absentéisme. ■

Dominique BOY-MOTTARD (canton de Nice 7), Conseillère générale, Patrick MOTTARD (canton de Nice 5), Conseiller général.

« Le Conseil général se mobilise pour mettre à disposition des professeurs et des élèves les techniques les plus innovantes ».

60 € par collégien

Trois millions d'euros investis, tous les ans, dans le collège numérique

Mettre tout en œuvre pour que les 50 000 collégiens des Alpes-Maritimes s'approprient, au mieux et au plus vite, les technologies nouvelles de l'information et de la communication.

C'est la politique volontaire et généreuse du Conseil général qui, chaque année, investit (voir encadré) dans l'acquisition du matériel nécessaire et dans le fonctionnement de ces outils pédagogiques de l'avenir.

Une dépense de 60 euros par collégien !

La finalité ? Autant socio-professionnelle (préparer les élèves aux métiers du futur) qu'écologique (économiser le papier).

Un programme qui s'adresse également aux parents, aux enseignants, aux entreprises partenaires, grâce à la généralisation des Espaces Numériques de Travail (ENT). À ce jour, 56 collèges ont fait le choix de l'ENT. Les plus grands utilisateurs sont les élèves qui représentent 50 % des usagers ; les enseignants : 25 % et les parents : 16 %.

Les buts ? Gérer différents aspects de la vie scolaire : emploi du temps, cahier de texte, répartition des salles et des heures de cours. Et lutter contre le fléau de l'absentéisme en rapprochant, via l'électronique, tous les acteurs de l'éducation et, au premier chef, les parents d'élèves.

Dès 2011, tous les collèges des Alpes-Maritimes disposeront d'outils numériques aussi modernes que performants et sécurisés, afin de protéger également les élèves des dangers d'internet grâce à des techniques de filtrage des accès du web conformes aux lois et règlements en vigueur.

Les chiffres-clés

- **2 millions d'euros :** l'investissement annuel dans l'achat de matériels
- **1 million d'euros :** le coût par an du fonctionnement
- **10 000 :** le nombre d'ordinateurs
- **650 :** les tableaux numériques
- **1 800 :** le nombre de vidéoprojecteurs

Le « podcasting » ou « baladodiffusion » désormais disponible dans les collèges des Alpes-Maritimes qui utilisent les Espaces Numériques de Travail (ENT).

LES ÉVÉNEMENTS

BIODIVERSITÉ

Eaux de baignade surveillées du ciel

Lundi 2 août, à l'aérodrome de Cannes-Mandelieu, a été présenté le dispositif 06 de surveillance de la mer. L'originalité ? Le survol par un avion, chaque matin, du littoral entre Théoule-sur-Mer et Menton, en liaison avec l'action des bateaux nettoyeurs. ■

ENVIRONNEMENT

RD 6202 : lignes électriques enfouies

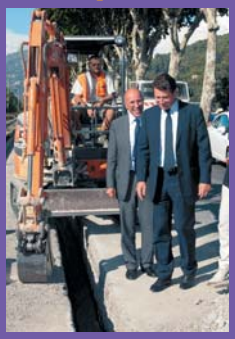

Enfouir les lignes électriques aériennes, c'est renforcer la sécurité et améliorer la qualité du paysage. Démonstration probante sur une distance de 3,5 km, en présence de Christian Estrosi et Éric Ciotti le 29 juillet, à proximité du pont de La Manda. ■

CULTURE

Des Soirées estivales très... Nature !

Découvrir les parcs naturels départementaux au fil de la nuit ou au son de la voix d'un conteur... De quoi donner encore plus d'ailes aux belles « Soirées estivales » du Conseil général. ■

HOMMAGE

Le pont Louis Nucéra

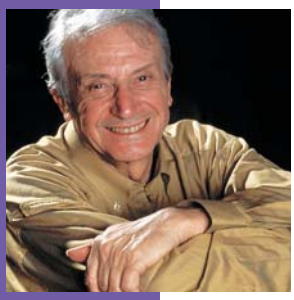

À l'occasion du 10e anniversaire de sa disparition, le 16 août dernier, un hommage a été rendu à Louis Nucéra en présence de son épouse, Suzanne Nucéra, en donnant au pont de l'Estéron, le nom de l'écrivain. ■

Et vogue « Handivoile »

Après le coup d'envoi donné le 30 juillet par Éric Ciotti en présence de MM. Jean-Claude Guibal et Xavier Beck à la plage Marquet de Cap-d'Ail, « Handivoile » a vogué avec succès jusqu'au 21 août. Une 5e édition pour favoriser (gratuitement) l'accès à la voile et au canoë-kayak aux personnes en situation de handicap. ■

Opération « mer propre »

Lancée le 29 juillet sur le port de Nice, l'opération « mer propre » s'est poursuivie jusqu'au 29 août. Le but ? Eviter qu'au mouillage certains plaisanciers, peu scrupuleux, n'évacuent leurs déchets dans les eaux de Villefranche-sur-mer, Beaulieu-sur-mer et Saint-Jean-Cap-Ferrat. ■

Un immense succès pour les Soirées estivales

Au 15 août, déjà 190 000 spectateurs ont assisté à des spectacles de qualité dans le cadre des Soirées estivales du Conseil général. Une belle programmation qui permet au public de découvrir artistes et villages des Alpes-Maritimes jusqu'au 27 septembre. Renseignements et programmation sur www.cg06.fr ■

Feux de forêts : vigilance par le guet

Pour toujours plus de sûreté, Force 06 a développé ses dispositifs estivaux sur l'ensemble du département. Entre autres, un guet terrestre au Fort de la Revère à Eze, une équipe de patrouille de surveillance forestière, et deux nouveaux véhicules (camion-citerne et 4X4). ■

INFO CG06
LES NOUVELLES DU CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES-MARITIMES

N'hésitez pas à écrire à Éric Ciotti

Président du Conseil général des Alpes-Maritimes
Conseil général des Alpes-Maritimes
B.P. 3007 • 06201 Nice cedex 3 • Tél. : 04 97 18 60 00
Email : cg06@cg06.fr **www.cg06.fr**

CONSEIL GÉNÉRAL ALPES-MARITIMES
LE DÉPARTEMENT, à toutes les étapes de votre vie.

Directeur de publication : François Miquel - Rédacteur en chef : Éric Doré - Conseil général des Alpes-Maritimes - B.P. 3007 - 06201 NICE CEDEX 3
ISSN 2104-0567 - Dépôt légal : décembre 2009 - Document imprimé sur du papier PEFC issu des forêts bien gérées. Achevé d'imprimer sur les presses d'Espace Graphic à Carros à 28 000 ex., en août 2010.
Crédits photos : © DR-CG06 / G. Veran / E. Rossolin / © Boizet Alpaca.